



7^E SOMMET DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Tebboune préside une réunion préparatoire

P 16

RISQUES MAJEURS

Un nouveau projet de loi présenté à l'APN

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 5

Jeudi 14 décembre 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6017 - 20^e année

TOUS LES CONCESSIONNAIRES EN ALGÉRIE CONCERNÉS

La BNA finance l'achat des véhicules

P 4

ILS ONT TENTÉ DE FRANCHIR ILLÉGALEMENT NOS FRONTIÈRES MARITIMES À MARSA BEN M'HIDI

Trois jet-skieurs marocains arrêtés par nos Garde-côtes

LIRE EN PAGE 3

LA FPA OUVRE SES PORTES, AUJOURD'HUI, À LA SAFEX

Le produit algérien sous les projecteurs

C'est aujourd'hui qu'aura lieu le lancement officiel de la Foire de la production algérienne, qui s'étalera du 14 au 23 décembre, sous le haut patronage du président de la République.

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

ATTAF AU MICRO DE KHADIDJA BENGUENNA



« L'Algérie œuvre pour retrouver son statut de partenaire écouté et actif »

P 2

IL NE DEVRAIT PAS S'ÉTERNISER DANS LE CHAMPIONNAT BELGE



Quand Amoura vole la vedette à Salah et Lewandowski

P 7

AHMED ATTAF, DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À KHADIDJA BENGUENNA

«L'Algérie œuvre pour retrouver son statut de partenaire écouté et actif en Afrique et dans le monde»

Invité à un entretien par la journaliste Khadidja Benguenna, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a livré les positions de l'Algérie sur plusieurs dossiers et préoccupations régionales et internationales de l'heure.



nationale, citant des sources informées a indiqué que le Maroc grâce à un financement des Emirats arabes à hauteur de 15 millions d'Euros et avec le soutien de l'entité sioniste mène une campagne visant à polluer les relations de l'Algérie avec les pays du Sahel. La même source avait indiqué qu'une campagne de dénigrement via les réseaux sociaux, menée par le Maroc, vise à saper la stabilité des pays de la région du Sahel. Concernant les relations algéro-françaises, Attaf a rappelé les efforts de l'Algérie pour récupérer l'épée et le burnous de l'Emir Abdelkader, volés par la France et mis en vente aux enchères publiques. Sur le plan des relations de l'Algérie avec ses voisins et partenaires africains, le

ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a rappelé les principes de la politique du pays qui défendent le principe de la non-ingérence étrangère dans les affaires africaines et la recherche de solutions africaines aux problèmes du continent. Il a rappelé dans ce sens le rôle de l'Algérie dans la recherche de solutions africaines aux défis sécuritaires dans la région du Sahel et au Sahara occidental, une voie définie et défendue par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Attaf a rappelé l'initiative de l'Algérie, lancée par le président de la République pour un dialogue intergénérationnel pour trouver une issue politique à la situation née du putsch qui a renversé le prési-

dent Mohamed Bazoum, une solution africaine qui permettra au Niger de retrouver sa stabilité et à ses institutions leur fonctionnement constitutionnel. Concernant l'agression israélienne contre Ghaza, Attaf a rappelé la position immuable de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne en rappelant la fameuse citation du président Houari Boumediène « nous sommes avec la Palestine agressée ou agresseur ». Il a précisé que le fond du problème est la colonisation des terres palestines par l'entité sioniste. Il a rappelé à cet égard que l'Algérie, partant du principe du soutien aux causes justes avait participé activement au boycott du régime d'apartheid et soutenu l'ANC de Nelson Mandela. Dans le même cadre il a rappelé l'initiative du président de la République qui a appelé à une rencontre en Algérie de juristes du monde entier pour préparer un dossier visant le renvoi d'Israël devant les instances judiciaires internationales et la Cour pénale internationale pour répondre de ses crimes barbares. Attaf a par ailleurs indiqué que l'Algérie qui siègera en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité en 2024 veut retrouver son statut de partenaire écouté et actif dans le continent africain et dans les instances internationales conformément aux orientations du président de la République.

Slimane B.

L'AVEU DE JOE BIDEN

Le camp américano-sioniste isolé dans le monde

Les pertes en hommes et en matériel infligées sur le terrain à l'armée d'occupation sioniste par la résistance palestinienne à Ghaza, ont obligé le président américain, Joe Biden, à faire l'impensable, c'est-à-dire adresser des critiques à son protégé, le chef du régime sioniste, Netanyahu. Après 68 jours d'une agression démentielle contre des bébés, des enfants et des femmes, dépassant les crimes nazis en horreur, l'armée sioniste s'est embourbée à Ghaza où elle n'arrive pas à avancer face aux coups que lui assène la résistance palestinienne qui a mis en échec ses plans. L'armée sioniste cherche à reporter sa rage sur les Palestiniens en Cisjordanie occupée, où elle se heurte à une résistance courageuse. Pour le président Biden, l'entité sioniste ne peut pas continuer à perpétrer ses massacres qui l'ont menée, ainsi que les États-Unis qui la soutiennent aveuglément, à l'isolement sur la scène internationale. Il sait très bien que les bébés et les enfants palestiniens sont tués par des bombes américaines livrées à l'entité sioniste par les États-Unis et que ce sont les États-Unis qui ont donné leur feu vert à ces crimes génocidaires en bloquant les résolutions du Conseil de sécurité appelant à l'arrêt de l'agression sioniste. Parfaite illustration de l'isolement du camp américano-sioniste dans le monde : sur 193 États membres, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mardi, par 153 voix pour et seulement 10 contre (dont Israël et les États-

Unis), une résolution réclamant "un cessez-le-feu humanitaire immédiat" à Ghaza. Depuis le 7 octobre 2023, partout dans le monde, sur tous les continents, s'élèvent les voix, particulièrement des jeunes, qui soutiennent la lutte du peuple palestinien pour libérer sa patrie de l'occupant sioniste et condamnent l'agression sioniste, appuyée par les États-Unis, contre la population civile à Ghaza. Toutes les mesures prises (notamment l'accusation d'antisémitisme) par les dirigeants des pays occidentaux pour empêcher que la solidarité avec la Palestine et la condamnation de l'entité sioniste puissent s'exprimer ont été vaines. Les manifestations populaires se poursuivent sans cesse dans les villes des pays occidentaux, et surtout dans les grandes villes des États-Unis. Les sondages effectués aux États-Unis ont indiqué que la grande majorité des Américains sont opposés à la position de Biden dans la guerre menée par l'armée sioniste contre Ghaza. Le journal britannique « Financial Times », cité par Al-Mayadeen, a rapporté que le président américain, Joe Biden, a mis en garde Netanyahu sur la nécessité de changer de cap dans la guerre contre Ghaza, expliquant que cela entraînerait « une perte de soutien à Israël ». La même source indique que Biden a déclaré que Netanyahu devait « changer son gouvernement extrémiste pour trouver une solution à long terme au conflit israélo-palestinien ». Biden fait mine de découvrir que les dirigeants de l'entité

sioniste ne veulent pas de « la solution à deux États ».

MOSCOU APPELLE À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

À l'issue de son discours au Conseil de la Fédération de Russie, ce 13 décembre, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cité par le site d'information Russia Today, a réitéré l'appel de Moscou à la création d'un État palestinien, afin de rompre l'engrenage de la violence au Proche-Orient. Sergueï Lavrov a estimé qu'au-delà des questions humanitaires, un cessez-le-feu « durable et permanent » était indispensable au Proche-Orient, « afin de résoudre les problèmes qui ne sont pas résolus depuis 75 ans ». Lavrov a appelé à la tenue d'une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU. « Une organisation comme l'ONU devrait jouer un rôle de premier plan dans l'organisation d'un tel événement. Et j'espère que le secrétaire général de l'ONU sera tout à fait capable de faire preuve d'une telle initiative », a-t-il souligné, selon la même source. Pour le ministre russe des AE, cette conférence internationale doit avoir la participation obligatoire des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Ligue arabe, de l'Organisation de coopération islamique (OCI) et du Conseil de coopération du Golfe.

M. R.

L'AG DE L'ONU VOTE UNE RÉSOLUTION Pour un cessez-le-feu immédiat à Ghaza

L'Assemblée générale des Nations unies a, lors de sa récente session, voté en faveur d'un « cessez-le-feu humanitaire immédiat » à Ghaza, qui fait face à des attaques sionistes depuis le 7 octobre, ayant entraîné plus de 18 000 palestiniens décédés et plus de 51 000 autres blessés. La résolution, adoptée par 153 voix pour, 10 contre et 23 abstentions sur 193 États membres, exprime son inquiétude face à la « situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza ». En réponse à l'appel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui redoute un « effondrement total de l'ordre public » dans le territoire palestinien, l'Assemblée exige un cessez-le-feu immédiat, appelant à la protection des civils et à un accès humanitaire. Cette session extraordinaire a été convoquée par 21 pays après le veto américain à un projet de résolution similaire au Conseil de sécurité. L'échec de cette résolution a suscité des critiques de nombreux pays et organisations de défense des droits humains, y compris Antonio Guterres, soulignant une autorité et une crédibilité compromises du Conseil de sécurité. Malgré les appels antérieurs de l'ONU, qui avait demandé des « pauses » humanitaires en novembre, la situation à Gaza est qualifiée de « catastrophique » avec un système humanitaire proche du « point de rupture ». Cette nouvelle résolution en faveur d'un cessez-le-feu a obtenu un soutien bien plus large que celle de fin octobre qui était de 120 voix pour, 14 contre et 45 abstentions.

SATISFECIT DE LA DIPLOMATIE PALESTINIENNE

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a exprimé sa satisfaction quant à l'adoption, de cette résolution. Soulignant que « l'approbation de cette résolution, présentée par les groupes arabe et islamique avec une majorité de 153 voix en faveur, contribuera à sauvegarder la vie des civils innocents à Ghaza et à faciliter la livraison de l'aide humanitaire. Al-Maliki a appelé à une mise en œuvre rapide de cette résolution ». Par ailleurs, le chef de la diplomatie palestinienne a exhorté les pays qui ont voté contre la résolution à mettre fin à leur complicité avec l'entité sioniste et à œuvrer plutôt pour prévenir son agression génocidaire ainsi que ses crimes contre l'humanité. Il a rappelé que l'agression sioniste a entraîné la destruction de nombreuses parties de Ghaza, causant la perte de 18 400 vies et blessant près de 52 000 personnes depuis le 7 octobre dernier. Selon l'ONU, 1,9 million des 2,4 millions d'habitants du territoire ont été déplacés en raison de l'agression sioniste, dont la moitié sont des enfants.

M. Seghilani

ILS ONT TENTÉ DE FRANCHIR ILLÉGALEMENT NOS FRONTIÈRES MARITIMES À MARSA BEN M' HIDI

Trois jet-skieurs marocains arrêtés par nos garde-côtes

Trois personnes qui tentaient de franchir illégalement les frontières maritimes à bord d'un jet-ski, ont été arrêtées, lundi, par une unité des garde-côtes, relevant de la Façade maritime Ouest de la 2e Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le communiqué a précisé que l'arrestation s'est déroulée à environ 7 miles marins au nord de la plage de Marsa Ben M'hidi (ex-Port Say). L'opération s'est déroulée lors d'une patrouille de surveillance et de sécurité dans les eaux territoriales dans la matinée du lundi 11 décembre 2023, vers 08h40. Les premières constatations des investigations, toujours en cours, ont révélé que les personnes arrêtées sont de nationalité marocaine. Il faut rappeler que ce n'est pas le premier incident dans cette région frontalière provoqué par le Maroc.

Le 29 août dernier, des jets skis marocains avaient pénétré les eaux territoriales algériennes dans la région de Marsa Ben M'hidi. Une unité de la marine nationale qui y patrouillait avaient arrêté un jet-ski qui était conduit par un franco-marocain et repêché le cadavre d'un autre dont



l'engin avait coulé. Le Maroc avait tenté de manipuler les faits pour les présenter comme une agression de la marine algérienne, mais malgré toutes ses tentatives, la campagne médiatique avait été « grillée » par les preuves irréfutables qui confirmaient que les individus que le Maroc avait présentés comme de simples vacanciers égarés en mer, sont un élément du vaste complot qu'il mène depuis des années pour déstabiliser l'Algérie et attenter à sa

sécurité. Cette nouvelle opération des unités de la marine nationale confirme, une fois de plus, le haut niveau de préparation, la vigilance constante et l'état de préparation des éléments de l'Armée nationale populaire, en particulier dans cette région frontalière maritime, connue pour une intense activité des narcotrafiquants, du crime organisé et de l'immigration clandestine.

Slimane B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE TRAFIC DE DROGUES

L'ANP veille au grain

Selon le dernier bilan du ministère de la Défense nationale (MDN), au titre de la période du 6 au 12 décembre en cours, les forces de l'Armée populaire nationale ont mis hors d'état de nuire 12 éléments appartenant à un groupe terroriste, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, alors que dans la wilaya d'Aïn Guezzam, un terroriste s'est rendu aux autorités mili-

taires locales, relevant de la 6e Région. Des opérations qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national. Dans son rapport, le MDN a précisé que le terroriste qui s'était rendu, avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la

criminalité organisée et le fléau du narcotrafic, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 47 narcotrafiquants, et mis en échec des tentatives d'introduction de 10 quintaux et 38 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 68 213 comprimés psychotropes ont été saisis. Dans un autre registre, les forces

de l'ANP ont arrêté 126 individus et saisi plusieurs matériels utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. En outre, le bilan du MDN a indiqué que les Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine, interceptant 149 individus, alors que 124 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

H. S. A.

CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie expose son expérience

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, participe, à la tête d'une délégation de haut niveau, à la 10e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (COSP10).

Le communiqué de l'institution, qui a donné l'information, a fait savoir qu'en marge des travaux de cette session, qui se tient du 11 au 15 décembre 2023 à Atlanta (Etats-Unis), la Haute autorité organise « une activité sur le Réseau algérien de transparence +Narakom+, en vue de présenter ce modèle de réseautage avec les composantes de la société civile en faveur du renforcement de la transparence ». Il s'agit d'une « expérience algérienne vertueuse en matière de prévention et de lutte contre la corruption », précise le communiqué. Narakom est un mécanisme visant à activer le rôle de la société civile et à renforcer son efficacité en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Il a été installé en octobre dernier à Alger. La haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption compte beaucoup sur Narakom qui a pour but, entre autres missions, d'encourager la participation de la société civile et les médias à la prévention et à la lutte contre la corruption, de sensibiliser sur les risques et les effets néfastes de la corruption sur la société, de

former et de mettre à niveau les compétences des formateurs en la matière, et de mener des enquêtes pour évaluer les degrés de perception de la corruption. La haute instance de transparence, de lutte et de prévention de la corruption a été érigée par la Constitution en une institution de contrôle indépendante destinée à avoir un rôle primordial dans la mise en application de la politique nationale de prévention et de lutte contre la corruption. Sa présidente, Mme Salima Mesrati, et les membres de son Conseil ont été installés en juillet 2022. Un an après, en juillet 2023, cette institution lançait la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, qui vise, selon l'explication donnée alors par Mme Mousserati « à mettre en place une série de dispositions et plans stratégiques sectoriels tendant principalement à traiter la problématique de changement du comportement de l'individu et des groupes en vue de renforcer la transparence et la prévention et la lutte contre la corruption au niveau des secteurs public, économique et de la société civile étant des acteurs concernés par la mise en œuvre et le suivi de cette stratégie ». L'approche algérienne globale combine entre la prévention et l'action communes aux appareils de contrôle, organismes de lutte contre la corruption et composantes de la société civile. L'Algérie veille au plein respect de la Convention des Nations unies contre la cor-

ruption et accorde une importance capitale à la consécration des principes de transparence et d'intégrité dans la gestion des affaires publiques. Le président Abdelmadjid Tebboune a insisté dès le début de son mandat sur la nécessité de moraliser la vie publique, consacrer l'indépendance de la justice et renforcer la reddition de comptes, en veillant à mettre la gestion des affaires publiques à l'abri du pouvoir de l'argent. Le cheminement qui a mené à l'adoption de la Convention des Nations unies contre la corruption a commencé il y a plus d'une trentaine d'années. Le 8ème Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à La Havane (Cuba) du 27 août au 7 septembre 1990, avait adopté la résolution intitulée «Corruption dans l'administration». Conformément à cette résolution, le Secrétariat a élaboré un document de travail sur la lutte internationale contre la corruption comportant un projet de code de conduite internationale pour les agents de l'État. Plus tard, le 7 octobre 2003, l'Assemblée générale de l'ONU a examiné un projet de «Convention des Nations unies contre la corruption» et le 31 octobre 2003, elle a adopté la Convention. L'Algérie n'a pas attendu pour signer la Convention, le 9 décembre 2003, et pour la ratifier, le 25 août 2004. La Convention des Nations unies contre la corruption est entrée en vigueur le 14 décembre 2005.

M'hamed Rebah

DIPLOMATIE

Le SG du MAE en tournée européenne

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, est en tournée européenne depuis lundi dernier pour des concertations politiques bilatérales d'une importance capitale. La première étape de cette tournée diplomatique l'a conduit en Belgique, où il a co-présidé avec la présidente par intérim du Comité de direction du ministère belge des Affaires étrangères, Théodore Gentzis, la 4ème session des concertations politiques bilatérales entre l'Algérie et la Belgique.

Cette rencontre a permis de "se féliciter de l'authenticité des relations algéro-belges, et de passer en revue la coopération bilatérale et les voies de la renforcer dans plusieurs domaines d'intérêt commun" et de "convenir de la coordination pour arrêter un plan d'action visant essentiellement à réaliser un saut qualitatif dans plusieurs domaines liés à la coopération bilatérale et à l'échange de visites", note le communiqué du ministère. À l'occasion, précise le texte, les "Les deux parties ont échangé les vues sur nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun et affirmé la convergence de positions, y compris sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le besoin urgent d'un cessez-le-feu permanent dans les territoires palestiniens et l'intensification des efforts internationaux à même de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes et de faire triompher sa cause juste pour établir un État indépendant sur les frontières de 1967 avec pour capitale Al-Qods", Le SG du ministère des Affaires étrangères a eu, par ailleurs, une rencontre avec la Secrétaire d'Etat belge à l'Asile et la Migration, Nicole de Moor, lors de laquelle les deux parties ont salué le niveau de coopération entre l'Algérie et la Belgique et les perspectives de son renforcement, au mieux des intérêts communs des deux pays. Cette visite coïncide avec le 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. En cette date symbolique de la révolution algérienne, le diplomate algérien a pris part à l'occasion, à une réception organisée par le Consulat général d'Algérie à Bruxelles, au profit des membres de la communauté nationale établie en Belgique et au Luxembourg.

B. O.

CNDH

Halte solennelle en solidarité avec le peuple palestinien

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a tenu une halte solennelle en solidarité avec le peuple palestinien, actuellement confronté aux pires formes de crimes et de génocide, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme. Le président du CNDH, Abdelmadjid Zaâlani, a rappelé les conditions difficiles et cruelles de la Seconde Guerre mondiale, qui ont conduit à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il a souligné que « l'histoire semblait se répéter aujourd'hui en Palestine, où la population vit dans des conditions extrêmement difficiles, sous le regard du monde entier ». Il a fait remarquer le déclin presque total des valeurs et des principes des droits de l'Homme dans cette région, accusant l'occupant sioniste d'engager des crimes de guerre et un génocide odieux contre le peuple palestinien. La rencontre a également été l'occasion de discuter de la 75ème initiative de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui s'articule autour du slogan « Dignité, liberté et justice pour tous ». Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à définir l'avenir des droits de l'Homme et à fixer ses objectifs, selon le communiqué de presse.

M. Seghilani

LA FPA OUVRE SES PORTES, AUJOURD'HUI, AU GRAND PUBLIC À LA SAFEX

Le produit algérien sous les projecteurs

C'est aujourd'hui qu'aura lieu le lancement officiel de la Foire de la production algérienne, pour une durée qui s'étalera du 14 au 23 décembre en cours, à la Safex d'Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



l'industrie chimique et pétrochimique, l'agroalimentaire, les travaux publics, les services, le bâtiment et les matériaux de construction, l'électronique et l'électroménager, la sidérurgie, l'industrie manufacturière, mécanique, et bien d'autres. L'occasion pour les professionnels nationaux de mettre en valeur leurs produits et créations, et de profiter des opportunités de partenariat. Au programme de cette foire nationale, des journées d'études sous forme de panels, en vue de débattre de plusieurs thèmes, notamment les défis de la

sécurité alimentaire, ainsi que plusieurs ateliers de travail et un stand consacré aux remises de fin d'année et qui sera destiné à la vente directe au public.

SATISFAIRE LA DEMANDE LOCALE ET S'ORIENTER VERS L'EXPORTATION

Lors de l'inauguration de la précédente édition, le président Tebboune avait insisté sur l'importance de « ne plus se contenter du montage et se diriger vers l'industrialisation, en vue d'atteindre un meilleur taux d'intégration et contribuer ainsi à la créa-

tion de davantage de postes d'emploi ». Le chef d'État avait appelé, à ce titre, à « mettre un terme à la dépendance au marché international, à travers l'intensification de l'investissement local ». À cet égard, Abdelmadjid Tebboune avait réitéré « la disponibilité de l'État à poursuivre l'accompagnement et le soutien aux investisseurs ». Cette année, les organisateurs s'attendent à une importante participation d'entreprises qui se sont lancées dans l'activité d'exportation. D'où l'intérêt que les autorités publiques porteront, en marge de cette foire, à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures. Dans ce contexte, il sied de mettre en avant l'accompagnement important consenti par l'État au profit des opérateurs, ainsi que l'appui logistique en termes de transport des marchandises. En effet, l'Algérie semble bien prête à s'ouvrir à l'extérieur, grâce au renforcement des lois et à l'accompagnement apporté par l'État aux entreprises exportatrices.

Hamid Si Ahmed

LOI DE FINANCES

173 milliards DA pour les 10 nouvelles wilayas

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd a fait savoir qu'une enveloppe de près de 173 milliards de DA a été affectée aux dix nouvelles wilayas dans le texte de la Loi de finances 2024. Ces 10 wilayas du Sud bénéficieront de crédits de paiement estimés à 172,8 milliards de DA, tandis que l'autorisation d'engagement globale s'élève à 228,1 milliards de DA, selon les chiffres présentés par Faïd en réponse aux questions et préoccupations des sénateurs dans le cadre du débat du nouveau texte de la Loi de finances. Le ministre a précisé que 55% de ces montants seront destinés aux dépenses d'investissement (124,6 milliards de DA en autorisations d'engagement et 69,1 milliards de DA en crédits de paiement), touchant principalement les secteurs de l'Éducation, de l'Habitat, des Travaux publics, de l'Agriculture et de la Santé. En 2023 au titre des dépenses d'investissement, ces dix wilayas avaient bénéficié d'une envelop-

pe budgétaire globale estimée à 35,8 milliards de DA en autorisations d'engagement (dont 35 milliards de DA pour le nouveau programme) et 26,5 milliards de DA en crédits de paiement (dont 13 milliards de DA pour le programme en cours). Globalement et dans le budget de l'État pour l'exercice 2024, 596,73 milliards de DA en autorisations d'engagement et 511,24 milliards de DA en crédits de paiement ont été alloués aux wilayas du Sud, ce qui constitue respectivement 22% et 20% du total des affectations dédiées aux wilayas, a-t-il poursuivi. Concernant, par ailleurs les dépenses liées à l'investissement, Faïd a fait état de 2894,58 mds DA alloués en tant qu'autorisations d'engagement et de 2809,36 mds DA de crédits de paiement soit 18% du total d'affectations prévues par le budget de l'État 2024 estimé à 15275,28 mds DA. Cela garantira une contribution permanente à la demande publique et la dynamique économique nationale outre

la création des postes d'emploi, a expliqué le ministre. Dans des déclarations à la presse à l'issue de la plénière, Faïd a expliqué que la mise en œuvre effective du dossier de réforme de la subvention de l'État, tel que prévu par les dispositions de l'article 188 de la Loi de finances pour 2022, est principalement liée à l'installation de la commission nationale chargée de ce dossier, composée des ministères concernés, d'experts économiques, et d'organisations professionnelles. Il a ajouté que le projet de réforme de la politique de subvention de l'État, qui se concrétise par la mise en place d'un programme de compensation monétaire directe au profit des familles éligibles à l'effet d'orienter la subvention et les aides globales de l'État en ciblant les citoyens concernés, nécessite concrètement des investissements dans la numérisation en tant que condition pré-

Ania Nch

FORUM INTERNATIONAL DES AFFAIRES ET DE L'INVESTISSEMENT

En quête d'opportunités et de partenaires

Lors de la première édition du Forum international des affaires et de l'investissement, organisée à Alger, par la Société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), les participants ont abordé l'amélioration du climat des affaires et les préoccupations des investisseurs quant aux opportunités de renforcement d'une nouvelle coopération avec les différents acteurs économiques, les entreprises et les organismes publics en charge de l'organisation et de la gestion de l'économie nationale. La rencontre s'est déroulée en

présence de dizaines d'opérateurs économiques, de représentants des organismes et des entreprises publiques et privées, et de grand nombre d'experts dans divers domaines économiques, de spécialistes, de techniciens et d'experts étrangers. À cette occasion, le directeur du soutien et de la promotion des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a affirmé la nécessité de renforcer le plan tracé par les hautes autorités en matière d'investissement, afin de réaliser la diversification de

l'économie nationale, d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs étrangers en Algérie et d'augmenter les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures. Dans ce sillage, Fassih a évoqué une série de mesures prises par le ministère des Affaires étrangères pour renforcer l'appareil diplomatique économique, dont notamment l'ouverture de bureaux d'information et de promotion des investissements et des exportations, la création d'un portail dédié à la diplomatie économique sur le site électronique du ministère, et la mise en place d'un réseau des chargés d'affaires

économiques et commerciales au niveau des différentes ambassades de l'Algérie à l'étranger. Le ministère œuvre, également, avec les autres secteurs et les organismes de soutien au commerce à organiser des forums, à envoyer des délégations algériennes et à organiser des manifestations économiques à l'étranger, ainsi qu'à inviter les étrangers à participer aux événements économiques locaux, dans le but d'accompagner le produit local et de capter les investissements directs étrangers (IDE).

Ania Nch.

TOUS LES CONCESSIONNAIRES
ACTIVANT EN ALGÉRIE SONT
CONCERNÉS

La BNA finance l'achat des véhicules

La responsable du département de crédit Laaprès de la banque nationale d'Algérie (BNA), Amina Athmania s'est exprimée sur les modalités du financement de crédits bancaires pour l'acquisition de voitures. D'après la même responsable, la BNA a adopté de nouvelles mesures concernant le crédit automobile islamique : « Nous avons éliminé l'ancienne condition exigeant la domiciliation du salaire pour décrocher un crédit, chose qui facilitera les démarches aux citoyens désirant acquérir un véhicule avec un crédit bancaire islamique » a-t-elle déclarée. Athmania a souligné que la BNA financera les achats de véhicules auprès de l'ensemble des concessionnaires activant en Algérie : « La procédure est conforme aux valeurs de la finance islamique. Les prélèvements mensuels se feront suivant les revenus de chaque client » a-t-elle mentionnée. Elle a par ailleurs, annoncé que la BNA a engagé dans la finance islamique 32 milliards de dinars en dépôts, plus de 10 milliards de DA de financement, plus de 56 000 comptes et 14 produits commercialisés. La Banque compte également 11 agences dédiées et 104 guichets, soit 115 représentations. La même responsable a indiqué, d'autre part, que compte tenu de la demande croissante sur les produits, il « n'est pas écarté de voir naître de nouvelles banques dédiées exclusivement à la finance islamique », lesquelles vont s'ajouter à Al-Baraka et Al-Salam Bank. Quant au Directeur-général adjoint, Brahim Boudjelida, il a annoncé que « nous sommes une banque commerciale et universelle qui, en plus des produits classiques, mais va assurer également une offre islamique au Sénégal pour couvrir l'ensemble des besoins du client ». Sur le crédit automobile, Boudjelida indique que « lors des premiers produits de fabrication locale seront annoncés, la BNA va assurer une offre pour accompagner les besoins du client ». Rappelons qu'en plus de l'inauguration de cette nouvelle agence, le coup d'envoi était aussi donné pour l'ouverture de 36 nouveaux guichets islamiques au niveau de plusieurs agences de la Banque réparties sur plusieurs wilayas et ce, afin de répondre favorablement à une demande de plus en plus croissante.

Sarah O.

IMPORTATION DES VOITURES DE LA MARQUE CHINOISE DEPUIS LA TUNISIE "Geely Algérie" dément des rumeurs

Alors que le lancement officiel en Algérie de la marque automobile "Geely" est prévu pour le 30 décembre prochain, le constructeur chinois a démenti les informations qui circulent concernant l'exportation de certains modèles du Geely Gx3 Pro vers l'Algérie, depuis la Tunisie, afin de le présenter lors du lancement officiel de la marque. Suite à un article paru sur le site tunisien "Brands.tn", le représentant de la marque "Geely" en Algérie a confirmé que les modèles qui seront exportés vers l'Algérie « proviendront du pays d'origine, à savoir la Chine ». Dans son démenti, le porte-parole de "Geely Algérie" a annoncé que « le jour du lancement officiel, une vidéo détaillée sera projetée montrant toutes les étapes de fabrication, ainsi que le transport par bateau vers l'Algérie. Confirmant ainsi que tout ce qui a circulé sur les réseaux sociaux et les sites spécialisés ne sont que des rumeurs et n'ont aucun fondement réel, le responsable a cependant indiqué que ces voitures en provenance de Tunisie pourraient être destinées à un distributeur multimarque. C'est la deuxième fois, en l'espace de quelques jours, que la marque chinoise est victime de ce genre de fake-news, après celui lancé la semaine écoulée, qui avait remis en question le système de sécurité de ses véhicules, notamment le modèle «GX3 Pro». "Geely Algérie" avait démenti, affirmant que toutes les versions de la voiture « GX3 Pro » contiennent la fonction « ESP », soulignant qu'elle vise à fournir les meilleures caractéristiques de sécurité dans tous ses modèles.

H. S. A.

RISQUES MAJEURS

Un nouveau projet de loi présenté à l'APN

L'Algérie est exposée à plusieurs risques majeurs entre catastrophes naturelles et risques environnementaux et climatiques dont les inondations, les séismes, les risques de marées noires sur les 1200 km de côte, les feux de forêt outre les risques dits émergents, comme les risques cybernétiques, spatiaux, acridiens et biotechnologiques entre autres. Pour y faire face les autorités ont mis en place un nouveau dispositif juridique de lutte et de prévention.



d'un calendrier d'exécution et de mécanismes de mise en œuvre outre le fait de ne pas définir les responsabilités de chaque secteur et les modes de financement", a souligné le ministre Merad.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET CYBERNÉTIQUES CONCERNÉS

Il a également évoqué "l'apparition de nouveaux risques, notamment climatiques, technologiques, et cybernétiques, en plus de son incompatibilité avec certains accords internationaux auxquels l'Algérie a adhéré, dont l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre de Sendai", estimant que "pour cette raison, il était nécessaire de renforcer la base juridique et institutionnelle, et d'accélérer l'élaboration des textes d'application des lois en vigueur, en fonction de nos caractéristiques nationales et de manière à permettre de lever tous les obstacles et de définir les responsabilités".

Lors d'une séance plénière à l'APN le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présenté un projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable. Ce texte de loi est issu du 33e engagement du président Tebboune dans lequel il a souligné la nécessité d'œuvrer à assurer un cadre de vie de qualité qui requiert le développement durable, la préservation de l'environnement et la protection des richesses que recèle notre pays, rappelle le ministre. Le texte vise à renforcer le cadre juridique pour relever les nouveaux défis, ajoute-t-il.

Plus explicite, le premier responsable du département de l'Intérieur, a affirmé que "l'Algérie, de par sa position géographique et au vu des phénomènes naturels qu'elle enregistre, est exposée à un nombre de risques majeurs nécessitant une gestion appropriée. Il a cité en exemple les incendies et les inondations qui ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels, et où l'Algérie fut amenée à dépenser pas moins de 35 milliards de dinars par an au titre de l'intervention post catastrophe. "il y a une faiblesse du cadre juridique relatif à la gestion des risques majeurs, notamment en matière de prévention et de prévision des risques, sachant que la loi n 4-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs connaît plusieurs insuffisances en raison notamment de l'absence d'objectifs précis pour réduire les effets des risques majeurs,

S'agissant du nouveau texte, le ministre a fait savoir qu'il est composé de 9 chapitres comprenant 92 articles, dont 24 nouveaux articles et 66 autres reformulés". Le projet de loi a pour objectif, ajoute le ministre, à remédier aux insuffisances enregistrées dans la loi en vigueur à travers "la définition des objectifs stratégiques et l'appréhension des risques, le respect de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai, l'introduction de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique outre les risques cybernétiques et biotechnologiques, portant ainsi le nombre de risques, a-t-il précisé, de 10 dans la loi en vigueur à 18 dans le nouveau projet de loi".

Le même projet vise également à "définir les moyens de financement, investir davantage dans la prévention et la prévision, améliorer la gouvernance à travers la répartition et la définition claire des responsabilités et des tâches,

ainsi que la coordination entre les secteurs, activer la participation de la société civile, consacrer le concept de prévention, d'intervention et renforcer la capacité de résilience au lieu du concept de gestion des catastrophes.

Le ministre a cité d'autres objectifs dont notamment "l'introduction d'une phase finale consacrée au rétablissement post catastrophe, la réhabilitation et la reconstruction, le durcissement des dispositions pénales en garantissant les mécanismes, les conditions et les règles relatives à la reconstruction et à l'exploitation des terres selon des normes plus sécurisées, une meilleure préparation à la gestion des événements en utilisant la technologie et la numérisation, la sensibilisation de la société à la gestion des catastrophes, la réplique aux situations d'urgence et la révision du système d'assurance contre les catastrophes. Sur ce point, il faut rappeler que les Experts et les spécialistes insistent la nécessité d'intégrer les données géologiques et géophysiques dans l'évaluation des risques sismiques, l'actualisation des données, le développement d'un système d'alerte sismique pour réduire les risques de ce type de catastrophes, l'importance des recherches scientifiques conduites par les experts, la nécessité de la création d'une plateforme nationale, le traitement et l'organisation des données géotechniques à travers l'ensemble du territoire national (secteurs public ou privé), l'exploitation optimale des technologies de la communication, le respect des normes de construction, et la coopération et échanges de données entre autres.

10 DÉCRETS D'APPLICATION FINALISÉS

Merad a souligné qu'outre les institutions qui interviennent dans la gestion du système national de gestion des catastrophes, la Délégation nationale aux risques majeurs,

placée sous la tutelle du ministre de l'Intérieur, a été maintenue dans le texte de loi, pour l'évaluation et la coordination du travail". Il a également fait observer au terme de son exposé, que le projet de loi "comporte 11 renvois à des décrets d'application, dont 10 ont été finalisés."

Dans un classement réalisé en 2022 par l'Indice d'exposition des pays aux risques de catastrophes naturelles et aux changements climatiques à l'échelle mondiale, l'Algérie est classée 11e parmi les pays arabes exposés aux différentes catastrophes naturelles et les changements climatiques. C'est la Somalie qui vient en tête de ce classement des pays arabes. Mondialement, cette place revient aux Philippines.

L'indice de calcul des dangers des catastrophes naturelles et des changements climatiques reposent sur le niveau d'exposition et la vulnérabilité des pays à faire face à ces catastrophes et au dérèglement climatique. Le premier indice renvoie au degré d'exposition aux catastrophes naturelles en général, incluant les tremblements de terre, les Tsunamis, la sécheresse, les inondations, les fortes tempêtes et la montée de l'eau de mer. Le second fait référence à la spécificité des infrastructures propres à chaque pays, et les spécificités sociétales qui pourraient accentuer la souffrance de la population si jamais secouée par un de ces fléaux naturels. Il est également question des capacités d'interventions et les décisions qui pourraient être prises pour faire face à ces événements naturels. Au cours des dernières années outre les pertes humaines et matérielles induites par les incendies et les inondations. L'Algérie a été amenée à dépenser pas moins de 35 milliards de dinars par an au titre de l'intervention post catastrophe.

Brahim O.

GESTION DES RISQUES MAJEURS

La Banque mondiale salue les efforts de l'Algérie

L'Algérie a mis en œuvre d'importants moyens de prévention pour faire face aux risques liés aux catastrophes naturelles, notamment les séismes, les inondations et les feux de forêt.

Ces initiatives ont été discutées lors d'une journée d'étude organisée à Alger par la Délégation nationale aux risques majeurs, avec la participation de divers secteurs et institutions impliqués dans ce domaine. Le représentant résident de la Banque mondiale en Algérie, Kamel Braham, a salué les efforts déployés par le pays pour élaborer des plans de prévention et d'intervention efficaces. Il a souligné l'expérience acquise par l'Algérie dans la gestion de diverses catastrophes au fil des années. Pendant la journée d'étude, qui portait sur le « Diagnostic des risques inhérents aux catastrophes et au changement climatique en Algérie », M. Braham a évoqué la collaboration entre la Banque mondiale et la Délégation nationale aux risques majeurs.

Il a loué le niveau de coordination entre les acteurs et intervenants impliqués dans la gestion des risques, ainsi que le système d'alerte mis en place pour prévenir les catastrophes. L'étude présentée lors de l'événement a souligné les politiques et les plans mis en œuvre par l'Algérie au cours des dernières années pour faire face aux catastrophes naturelles et aux risques liés au changement climatique.

Elle a salué le cadre normatif moderne du pays, qui accorde une priorité élevée à la prévention, ainsi que la clarté du processus de prise de décision en matière de gestion des urgences causées par les catastrophes naturelles. Les participants à la journée d'étude ont également abordé l'actualisation du système juridique de l'Algérie en lien avec la prévention, l'intervention et la lutte contre les risques des catastrophes naturelles, afin de relever les nouveaux défis.

M. Seghilani

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS Réception de nouveaux avions bombardiers d'eau dès janvier 2024

L'Algérie recevra de nouveaux avions bombardiers d'eau de lutte contre les incendies en janvier prochain, a annoncé mardi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locale et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, lors d'une séance plénière de l'APN consacrée à la présentation et débat du projet de loi portant règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement durable.

L'État poursuivra également la location d'avions supplémentaires comme c'est le cas depuis deux ans, en plus de l'adoption de plusieurs stratégies pour faire face aux incendies de forêt, comme préparer des aires d'atterrissage pour les avions de lutte contre les incendies et l'ouverture des pistes et autres sentiers forestiers, explique la source. Le pays a enregistré cette année 97 incendies dans seize wilayas. Les plus violents se sont déclarés à Béjaïa, Bouira et Jijel. Béjaïa reste la région la plus affectée. Au moins 34 personnes, dont 10 militaires, ont péri dans de violents incendies survenus dans le nord-est de l'Algérie dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier.

B. O.

ARGENTINE

Le nouveau président procède à une dévaluation choc

Le ministre de l'Économie du nouveau président argentin Javier Milei a annoncé mardi une dévaluation de plus de 50 % du peso, ainsi que des mesures "d'urgence" pour serrer la ceinture de l'État, visant selon lui à éviter "la catastrophe d'une hyperinflation".

Le gouvernement argentin de l'ultra-libéral Javier Milei a comme promis engagé une thérapie de choc, annonçant mardi 12 décembre plusieurs mesures dont une dévaluation de plus de 50 % du peso, la réduction de subventions aux transports et à l'énergie, pour stabiliser une économie rongée par un endettement et une inflation chroniques. Fin des chantiers publics d'infrastructure, qui passeront désormais au privé, non renouvellement des contrats publics de moins d'un an, réduction drastique des ministères et de la haute fonction publique... Les mesures "d'urgence" annoncées par le ministre de l'Économie Luis Caputo visent, selon lui, à éviter "la catastrophe d'une hyperinflation" qui menace la troisième économie d'Amérique latine. Kristalina Georgieva, la directrice du Fonds monétaire international, principal bailleur de l'Argentine qu'il aide à rembourser un prêt de 44 milliards de dollars octroyé en 2018, a qualifié les mesures d'austérité de "pas important vers le rétablissement de la stabilité" en Argentine.

LE PESO RABAISSE À SA PLACE

Le peso était considéré comme notablement surévalué à près de 400 pour un dollar, aux derniers jours du gouvernement (centre gauche) sortant, et qualifié "d'excrément" par le candidat Milei. Il vise à terme une "dollarisation" de l'économie argentine, puisque pour lui les Argentins "ont déjà choisi" le dollar pour leur épargne et transactions. Le peso passera dès mercredi à 800 pour un dollar. Une dévaluation vouée à affecter très fortement et immédiatement le pouvoir d'achat des Argentins, déjà à 40 % sous le seuil de pauvreté, en se répercutant sur les prix, comme la dernière dévaluation (20 % en août). Cette dévaluation est "bien plus importante que ce que la plupart des gens attendaient, à 800 pour un dollar, soit le double du change officiel, cela aura des répercussions significatives sur l'inflation", a estimé pour l'AFP Nicolas Saldrias, ana-



lyste de l'Economist Intelligence Unit. "La dévaluation était prévue, mais pour nous ça va être une situation beaucoup plus compliquée, on va basculer dans la pauvreté", gémissait Gabriel Alvarez, un enseignant de 57 ans.

LES SUBVENTIONS ASSÉCHÉES

L'État "va réduire" les subventions publiques de longue date aux transports et à l'énergie, a annoncé Luis Caputo, sans détailler d'échéancier ni d'objectif plancher. "L'État soutient artificiellement des prix très bas via ces subventions, pour faire croire aux gens qu'ils ont de l'argent, mais (...) ce n'est pas gratuit et les gens le payent en inflation", a-t-il dénoncé. Cette mesure devrait également très directement frapper le quotidien de millions d'Argentins, en particulier dans le grand Buenos Aires, qui bénéficie de longue date de transports collectifs notablement bon marché.

Dès mardi soir, elle suscitait les réactions les plus vives. "Je ne crois pas qu'ils puissent couper les subventions, du moins pour les transports, parce que les gens doivent se déplacer, mais les salaires ne sont pas au niveau et n'y seront peut-être jamais", pressentait Martin Carrascal, un étudiant de 19 ans. "Les gens ne laisseront pas faire." "Nous allons être pire qu'avant pendant quelques mois" mais "c'est la voie à suivre", a plaidé Luis Caputo. Les ministères sont déjà réduits de 18 à 9, les secrétariats et directions générales passeront de 106 à 54, soit "une réduction de 34 % des postes politiques de l'État" selon le ministre Caputo.

L'ÉTAT EN PARTIE "TRONÇONNÉ"

"La genèse de nos problèmes a tou-

jours été budgétaire", a-t-il affirmé, estimant que pour la première fois, en votant à une large majorité pour Javier Milei qui promettait l'austérité, les Argentins ont montré qu'ils comprenaient "qu'il n'y a pas d'argent". Dans le même souci d'austérité, l'État "ne va plus présenter d'offres" pour des chantiers publics, et annuler les contrats passés "qui n'ont pas déjà commencé". "Les chantiers d'infrastructure en Argentine seront réalisés par le secteur privé, car l'État n'a ni argent ni financement pour les mener à bien", a-t-il expliqué. Idem pour les annonces et publicités d'État, dans les médias notamment, suspendues pour un an. Elles ont coûté 34 millions de pesos en 2023, selon Luis Caputo, qui a martelé : "Il n'y a pas d'argent pour le non strictement nécessaire".

LE SOCIAL EN AMORTISSEMENT

Pour amortir l'inévitable choc social des mesures, Luis Caputo a annoncé le maintien de programmes sociaux, tel l'aide à l'accès à l'emploi, et va "renforcer les politiques sociales reçues directement par ceux qui en ont le plus besoin, sans intermédiaires", a-t-il insisté.

Ainsi, les "cartes alimentaires" (bons d'achat pour les plus démunis) vont augmenter de 50 % et l'allocation familiale universelle va doubler. Javier Milei a prévenu dans son discours d'investiture, dimanche, que "la situation allait empirer à court terme" avant que l'économie, la troisième d'Amérique latine, ne recueille le fruit de l'austérité budgétaire, en maîtrisant une inflation chronique, actuellement à 143 % sur un an. Pour lui, l'inflation ne devrait pas pouvoir être maîtrisée avant "18 à 24 mois".

SOUDAN

La crise alimentaire s'aggrave, alerte l'ONU

L'ONU a réclamé mardi plus de 75 millions de dollars en urgence pour faire face à la crise alimentaire au Soudan, où après des mois de conflit, plus de 17 millions d'habitants sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Dans un communiqué, l'organisation onusienne pour l'agriculture (FAO) "sonne l'alarme concernant l'escalade de la crise alimentaire au Soudan, appelant à une action immédiate et collective pour éviter une catastrophe humanitaire imminente". Selon les projections publiées mardi, 17,7 millions de personnes, soit 37% de la population, font face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire entre octobre 2023 et février 2024. Cela représente près de 4,9 millions d'habitants qui se trouvent au niveau 4 de la classification de l'insécurité alimentaire (Integrated Phase Classification, IPC) qui va jusqu'à 5, et près de 12,8 millions au niveau 3. Depuis avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements meurtriers entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la capitale Khartoum et d'autres régions du pays. Le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires au Soudan (OCHA) a déclaré que "plus de 12 190 personnes ont été tuées depuis le début des combats entre l'armée et les FSR, à la mi-avril, dont 1 300 personnes tuées durant la période du 28 octobre au 24 novembre derniers" et près de 6,8 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile. "Le conflit et l'escalade de la violence renforcent la crise humanitaire et détériorent la sécurité alimentaire de la population dans plusieurs zones urbaines, semi-urbaines et rurales", a souligné la FAO dans son communiqué, notant que les régions les plus touchées étaient le Darfour, le Kordofan et Khartoum. "L'urgence est claire, et notre engagement inébranlable, mais l'avenir qui s'annonce réclame plus de financements pour que nous puissions continuer notre soutien vital", a commenté Hongjie Yang, représentant de l'agence onusienne au Soudan. La FAO demande ainsi 75,4 millions de dollars en urgence, notamment pour permettre l'amélioration de la production agricole locale. Entre juillet et septembre 2023, la FAO a aidé plus d'un million de foyers paysans (soit 5 millions de personnes), notamment en distribuant des semences, selon le communiqué.

PUB

SPORTS

EN VUE DE LA PROCHAINE CAN

L'option Togo évoquée pour le stage de préparation des Verts

Dans une dizaine de jours, les choses sérieuses commenceront pour la sélection nationale qui lancera ses préparatifs pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024, et ce, en effectuant un premier stage en Algérie.

Mais le gros du travail sera réalisé dans un pays limitrophe à la Côte d'Ivoire où la bande à Djamel Belmadi aura à s'acclimater avec les conditions régnant à Bouaké, la ville qui abritera ses rencontres dans le cadre du premier tour.

Néanmoins, la sélection nationale n'est pas encore officiellement fixée sur le lieu de son ultime rassemblement. Après avoir proposé la Guinée équatoriale et le Ghana, les Verts pourraient se diriger vers une autre destination qui semble aussi plus proche de la Côte d'Ivoire, à savoir le Togo.

En effet, pour bien préparer le ren-



dez-vous face au Burkina Faso, la Mauritanie et l'Angola au premier tour de la CAN à Bouaké, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) et le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui se trouve actuellement à Alger, auront à finaliser tout le programme de préparation ainsi que les deux matchs amicaux que Belmadi veut disputer pour faire les derniers réglages avant la CAN.

Il semble bien que le patron technique des Verts ait retenu les leçons de la précédente CAN que les Verts avaient préparée à Doha (Qatar) avec tous les problèmes rencontrés au Cameroun, et qui leur avaient valu une élimination précoce, en quittant la compétition dès le premier tour.

Pour cette fois-ci, Djamel Belmadi voudrait installer ses bases dans un pays géographiquement plus proche de la Côte d'Ivoire et au climat comparable. Le Togo pourrait ainsi accueillir les champions d'Afrique 2019. Les Algériens souhaitent également disputer deux matchs

amicaux lors de leur stage.

En effet, selon toute vraisemblance, la sélection nationale devrait se contenter de deux matchs amicaux durant son dernier stage face à des sélections dont le premier serait fixé pour le 4 janvier et le second, cinq jours plus tard, soit le 9 du même mois, contre des adversaires qui restent à désigner.

En revanche, le match souhaité par le coach national Djamel Belmadi en Algérie serait à coup sûr, annulé, en raison de l'indisponibilité de tous les joueurs retenus. Plusieurs éléments évoluant en Europe à l'instar de Rayan Aït Nouri (Wolverhampton) ou en Arabie saoudite comme c'est le cas pour Riyad Mahrez, ne seront présents au rassemblement qu'à partir du 3 janvier, la date fixée par la FIFA pour les joueurs africains évoluant à l'étranger afin de rejoindre leurs sélections respectives. Ne disposant pas de tout son effectif, Belmadi aurait décidé d'annuler cette joute.

Hakim S.

IL NE DEVRAIT PAS FAIRE LONG FEU DANS LE CHAMPIONNAT BELGE

Quand Amoura vole la vedette à Salah et Lewandowski

Véritabile révélation du championnat belge qu'il a rejoint cette saison, l'international algérien, Mohamed Amine Amoura, est en train de voler la vedette à des stars évoluant dans le vieux continent, et ce, grâce à ses buts avec le club de l'Union Saint-Gilloise.

L'enfant de Jijel, qui reste sur un doublé lors du précédent match de son équipe, devance désormais la vedette de Liverpool, l'Égyptien Mohamed Salah, ainsi que l'attaquant du FC Barcelone, le Polonais, Lewandowski.

En effet, Amoura a réussi à scorer 11 fois en 603 minutes, cette saison, alors que Lewandowski compte 8 buts en 1108 minutes jouées, alors que Salah en détient 11 en 1384 minutes.

C'est l'attaquant norvégien de Manchester City qui détient la palme d'or dans ce registre, en parvenant à marquer 14 buts en 1296 minutes.

Amoura, qui en est à sa troisième saison en Europe, occupe la deuxième place au



classement des buteurs du championnat de Belgique, distancé d'un seul but par le premier. Il avait rejoint l'Union Saint-Gilloise l'été dernier en provenance du club suisse de Lugano.

D'aucuns prédisent d'ailleurs que l'ancien joueur de l'ES Sétif ne fera pas long feu dans le championnat belge. Ce dernier est souvent

perçu comme moins compétitif que les grandes ligues européennes, Amoura brille par sa capacité à marquer sans dépendre de passes décisives ni de penalties. Cette indépendance dans son jeu est un exploit rare parmi ses homologues mentionnés.

Il est important de noter qu'Amoura devance les attaquants de renom d'Europe et

les meilleurs buteurs des ligues de premier plan. Cette performance remarquable laisse entrevoir un avenir encore plus radieux pour cet attaquant talentueux. Il est fort probable qu'il puisse exprimer tout son potentiel dans des ligues plus compétitives.

Si les performances exceptionnelles d'Amoura en Belgique sont impressionnantes, elles suggèrent également qu'il est prêt pour le grand saut. Le passage à un grand club européen est une possibilité à envisager. Là où certains joueurs sont éclipsés par le prestige de leurs équipes, Amoura continue de briller grâce à son talent brut.

En conclusion, Mohamed El-Amine Amoura est une étoile montante du football européen qui suscite de l'admiration partout où il joue. Son avenir est prometteur, et les yeux du monde du football sont rivés sur lui, attendant avec impatience la prochaine étape de son parcours impressionnant.

H. S.

BOUMERDÈS. INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ DE "M'HAMED BOUGARA"

13 projets bénéficiaires du label "Projet innovant"

Treize projets inscrits dans le cadre de l'incubateur scientifique et technologique de l'université "M'hamed Bougara" de Boumerdès ont obtenu récemment le label "Projet innovant" de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

"Ces 13 projets innovants ayant obtenu un brevet d'invention, ont été inscrits au titre du programme de travail de l'incubateur pour l'année universitaire 2022/2023", a indiqué le directeur de l'incubateur de l'université de Boumerdès, Samir Lechheb, en marge de la manifestation "Café des affaires" qui a réuni des porteurs de projets et d'idées et des opérateurs économiques.

Il a expliqué que les "projets bénéficiaires de ce label sont dédiés à la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, et porteurs d'objectifs répondant aux exigences du développement local, régional, et national", soulignant que l'établissement universitaire a pour rôle d'"accompagner la consécration des objectifs fixés tout au long du processus de réalisation de ces projets de recherche". M. Lechheb a ajouté que les projets en question font partie de plus de 100 demandes pour l'obtention du label de "Projet innovant



, inscrites sur la plateforme numérique de l'incubateur, depuis sa création en 2021, notant que sur ce total de demandes enregistrées, 65 ont été introduites par des diplômés universitaires qui ont présenté leurs mémoires de fin d'études, tandis que les 33 restantes se trouvent toujours en attente à l'INAPI. Cette rencontre a été marquée par l'animation de communications suivies de débats avec les étudiants et les porteurs de projets sur des thèmes liés à la contribution du réseau économique algérien à la forma-

tion et à la promotion de partenariats entrepreneuriaux permanents, et la relation entre les startups, l'innovation et l'emploi. "L'objectif principal de ce +Café des affaires+ est de rapprocher les opérateurs économiques et les porteurs de projets et de leur apporter les facilitations nécessaires", a souligné, à l'occasion, Halim Khaldi, secrétaire général de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social, organisatrice de l'événement, en coordination avec nombre d'organismes concernés.

SIDI BEL-ABBÈS. CENTRE RÉGIONAL ANTI-CANCER

Ouverture du service de médecine nucléaire

Le Centre régional anti-cancer (CAC) "Tidjani Haddam" de Sidi Bel Abbès a été renforcé par l'ouverture du service de médecine nucléaire, dans le cadre du renforcement de la prise en charge des cancéreux, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. La cellule d'information et de communication a indiqué que ce service, ouvert lundi, sous la supervision du wali Samir Chibani, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, compte trois unités: l'imagerie radio-isotopique, le traitement à l'iode radioactif et le laboratoire. Cet établissement accueillera quotidiennement 20 à 25 patients en provenance de quatre wilayas, soit environ 3 000 patients par an, qui bénéficieront d'une imagerie radio-

fluoroscopique, a ajouté la même source. Pour sa part, la cheffe du service d'oncologie du Centre régional de lutte contre le cancer, le professeur Djamilia Yakrou, a indiqué que l'unité de traitement du cancer de la thyroïde à l'iode radioactif entreprendra, dans un court délai, le traitement du cancer de la thyroïde à raison d'environ 24 patients par mois, car permettant de relâcher la tension sur des services similaires dans les wilayas avoisinantes. Elle a indiqué qu'à partir de la semaine prochaine, la médecine à domicile spécialisée sera également assurée, grâce au déploiement d'une ambulance équipée, comprenant un médecin généraliste et des infirmières, qui se rendront là où réside le patient, ce qui lui

évitera les charges de transport et réduire la tension sur le service d'oncologie. Il est également prévu l'ouverture du service d'oncologie pédiatrique dans le même centre de santé, une fois le personnel médical et paramédical mis en place, qui supervisera leur encadrement et la prise en charge des enfants malades, selon la même source. Pour rappel, le Centre Régional anti-cancer "Tidjani Haddam" de Sidi Bel Abbès comprend différents services, qui prennent en charge les malades atteints de cancer, comme ceux liés à l'oncologie, la chirurgie, la radiothérapie, la médecine nucléaire, la radiologie et le laboratoire d'analyse et de récupération, qui reçoit des patients des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

RELIZANE. "ABOU BEKR BELKAÏD"

Près de 70% des dossiers numérisés

Près de 70% des dossiers gérés par l'agence de la wilaya de Relizane de la Caisse nationale des retraités (CNR) ont été numérisés, a indiqué mardi le directeur de l'agence, Safouane Benhalla. Le responsable local de la CNR, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation et à la vulgarisation des prestations et des services numériques offerts par son institution à cette catégorie de la population, a précisé que la numérisation totale des dossiers sera concrétisée prochainement. Dans ce contexte, il a fait savoir que l'opération se

déroule progressivement, jusqu'à sa finalisation, à la faveur de la généralisation de cette technologie moderne. M. Safouane a, en outre, révélé que l'agence de la wilaya de Relizane de la CNR a initié, durant la semaine en cours, une caravane de sensibilisation et d'information sur les nouvelles prestations lancées par la CNR au profit des retraités. Cette initiative citoyenne, qui sillonnera une vingtaine de communes, plus particulièrement les zones d'ombre, sera axée sur la vulgarisation de ces applications auprès des retraités de ces zones d'habitation. L'objectif

escompté à travers cette caravane est de mettre en relief auprès des retraités les avantages qu'ils peuvent en tirer, notamment celui devant leur épargner les contraintes liées au déplacement. L'autre objectif est de rapprocher l'agence des retraités et de leur expliquer leurs droits et leurs devoirs, en mettant à ce propos l'accent sur la nouvelle technologie de la reconnaissance faciale, qui permet au retraité de ne pas devoir être obligé de fournir régulièrement le certificat de vie, lui ouvrant droit de bénéficier de sa pension, a expliqué Safouane.

MILA. SALON DE LA PHILATÉLIE ET DE LA NUMISMATIQUE

La cause palestinienne s'invite à la 3^e édition

Les timbres et cartes postales exposés au 3^{ème} Salon de la philatélie et de la numismatique, ouvert lundi à la Maison de jeunes "Mohamed Ladrâa" de Mila mettent en lumière les moments forts de l'évolution de la cause palestinienne. Près de 30 philatélistes de plusieurs wilayas du pays participent à ce salon initié par la Ligue des activités culturelles de jeunes et la direction locale de la Jeunesse et des sports exposant des timbres et cartes postales consacrés à la Palestine et aux crimes sionistes. Pour Farida Yesgar, philatéliste de Batna, la situation en Palestine est le sujet d'actualité et tout le monde doit s'y intéresser chacun selon sa position d'où, a-t-elle ajouté, son choix pour les timbres et cartes postales consacrés exclusivement à la Palestine et les crimes sionistes et reflétant l'intérêt porté par l'Algérie à cette cause à l'instar du timbre émis par l'Algérie en 1966 et consacré au massacre de Deir Yassin. Relevant la coïncidence du Salon avec les massacres perpétrés actuellement à Gaza par l'entité sioniste et les manifestations du 11 décembre 1960, Abdelkader Chagroun de Tlemcen a indiqué avoir choisi les timbres algériens et arabes consacrés à la Palestine dont le timbre algérien émis à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la proclamation de l'État de Palestine, celui "d'El-Quds, capitale de la Palestine" et ceux portant les effigies de figures palestiniennes dont Yasser Arafat et la poétesse Fadwa Touqan. Les participants ont également exposé des timbres et cartes postales évoquant les résistances populaires algériennes qui invitent le visiteur à saisir, selon les organisateurs, le message de lutte du peuple algérien contre l'occupant français inspirateur des autres peuples.

BLIDA. RÉALISATION D'UN CENTRE POUR ENFANTS INADAPTÉS MENTAUX

Lancement prochain des travaux

Un nouveau centre spécialisé dédié aux enfants inadaptes mentaux sera prochainement lancé en travaux par la direction de l'action sociale de la wilaya de Blida, a-t-on appris mardi auprès de cette dernière. Selon le directeur du secteur, Mohamed Bahalil, il s'agit du lancement prochain, dans la commune de Bougara (Est), d'un projet de réalisation d'un centre pour enfants inadaptes mentaux, âgés de 3 à 18 ans, qui a bénéficié d'une levée de gel. Il a ajouté que la mise en service future de ce nouveau centre psychopédagogique, doté d'une capacité d'accueil de 120 lits, "est de nature à atténuer la pression sur les centres de Bouinane et Mouzaïa dédiés aux enfants inadaptes mentaux, au même titre que l'annexe de Larbâa (Est)". "Le nombre d'enfants pris en charge au niveau des centres de Bouinane et de Mouzaïa est nettement au-delà de leur capacité d'accueil estimée à 120 lits. Les deux structures accueillent actuellement entre 180 et 210 enfants inadaptes mentaux", a souligné le même responsable. Le nouveau centre sera doté d'équipements de pointe pour assurer une prise en charge optimale des enfants, dont l'encadrement sera assuré par une équipe pédagogique spécialisée, en plus de psychiatres et d'orthophonistes. Le directeur du secteur a également évoqué les efforts consentis pour assurer l'insertion sociale des enfants aux besoins spécifiques, par, entre autres, l'ouverture de plus de 30 classes à leur profit à travers des établissements scolaires ordinaires. À noter que la wilaya de Blida dispose d'une école pour handicapés visuels à Ouled Yaïch, et d'un centre psychopédagogique pour enfants malentendants à Ben Achour.

BOUIRA. RÉALISATION DU NOUVEL HÔPITAL DE M'CHEDALLAH

Relance prochaine des travaux

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah (Est de Bouira), d'une capacité de 120 lits, seront relancés "prochainement", a annoncé mardi le directeur de la santé publique (DSP), Kamel Cheffai.

Entamés en juin 2014 pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, les travaux de réalisation du projet du nouvel hôpital de M'Chedallah, qui ont connu un arrêt depuis plusieurs années, "seront relancés prochainement, soit dans un délai de six mois après la fin de l'étude", a expliqué M. Cheffai dans une déclaration à l'APS. Les travaux de réalisation de cet établissement ont été arrêtés en raison de plusieurs contraintes techniques, administratives et financières, a-t-on précisé. Le taux d'avancement des travaux n'a pas dépassé les 26 %, selon la DSP. L'infrastructure hospitalière est érigée sur une superficie de deux hectares au lieu-dit Bouaklane à l'entrée ouest de la commune de M'Chedallah. Le plan de la structure porte notamment sur



la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, d'un bloc d'imagerie médicale et d'un laboratoire. Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali Abdelkrim Laâmour, avait annoncé le lancement d'un avis d'appel d'offre dans le cadre d'une opération intitulée "Suivi du reste à

réaliser pour le nouvel hôpital de M'Chedallah". Le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur à veiller vigoureusement à ce que toutes les entraves soient levées pour relancer cet important projet tant attendu dans la région de M'Chedallah qui compte une population de plus de 18.000 habitants.

TLEMEN. POUR DÉVELOPPER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'université "Abou Bekr Belkaïd" participe dans deux projets académiques africains

L'université "Abou Bekr Belkaïd" de Tlemcen participe dans deux projets académiques africains pour développer la recherche scientifique dans diverses spécialités, a-t-on appris auprès des responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le vice-recteur de l'université, chargé des relations extérieures, de l'animation et des manifestations scientifiques, Hamza Cherif, a indiqué à l'APS qu'il s'agit de deux projets "Academy" et "Afridi" (projet d'appui à la formation, à la recherche et à l'innovation

pour le développement inter-africain), entrant dans le cadre des projets de coopération et de développement financés par l'Union européenne, dont la concrétisation s'étale sur cinq années, avec la collaboration de plusieurs universités africaines afin de développer et de consolider les relations entre les Etats africains. Le projet "Academy", coordonné sur le plan scientifique par l'université de Tlemcen, vise à dynamiser les échanges interafricains entre les cadres de l'université et les étudiants de Master et de Doctorat,

après l'approbation du comité scientifique composé d'académiciens, pour leur permettre de poursuivre leurs études dans des Etats adhérents à ce projet, à savoir le Ghana, l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya, dans les spécialités de l'Engineering, la biologie, l'économie et l'environnement, selon la même source. L'université de Tlemcen prend en charge la mobilité de 105 étudiants en Master et Doctorat des Etats africains sus-indiqués, dans le cadre de ce projet, a ajouté Hamza Cherif. Le deuxième projet "Afridi",

dont l'université "Tunis El Manar" assure la coordination scientifique, comprend l'échange des étudiants de Master et de Doctorat, ainsi que des académiciens, entre les universités d'Alger, Madagascar, Burkina-Faso, Cameroun et Sénégal dans les spécialités des sciences économiques, de l'environnement et du Droit, a ajouté la même source. Pour rappel, l'université de Tlemcen participe dans cinq autres projets internationaux dans le cadre du programme de développement des compétences "Erasmus".

ORAN. ELLE FAIT SON ENTRÉE AU SERVICE DE MÉDECINE PHYSIQUE DU CHU

La Téchérthérapie, nouveau traitement de la douleur

La téchérrthérapie, nouvelle technique de traitement des pathologies de la douleur, a fait son entrée récemment au service de médecine physique et de réadaptation (MPR) du centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU), a-t-on appris lundi du responsable de ce service. La téchérrthérapie est une technique de traitement de la douleur avec des ondes de chocs et "nous l'utilisons dans les pathologies douloureuses, de l'appareil locomoteur, la tendinopathie et les problèmes musculaires, entre autres", a indiqué Pr Khaled Laayadi. "Ce sont des ondes de choc très énergétiques que nous envoyons à travers un appareil appelé "Técar", entraînant une action sur les vaisseaux pour accélérer la circulation sanguine permettant d'agir de façon indirecte sur l'inflammation et la douleur", a-t-il fait savoir. Cette technique est utilisée pour atténuer les douleurs post-chirurgicales, la maladie de parkinson, ainsi que les problèmes musculaires et orthopédiques dus aux accidents de la circulation. "Sur ce dernier point, Pr Laayadi a souligné la fréquence très élevée de la paraplégie (paralysie des membres inférieurs) et la tétraplégie (paralysie des 4 membres) suite aux accidents de circulation, soulignant que cette fréquence a été observée dans le service à travers le nombre d'hospitalisations enregistré

quotidiennement. "Presque 80% des patients que nous recevons quotidiennement dans le service concernent les complications dues aux accidents de la circulation, particulièrement la paraplégie et la tétraplégie, ainsi que le traumatisme crânien", a-t-il fait savoir, ajoutant que "cette

situation est très lourde de conséquences pour le malade, la famille et la société, et cela nécessite de redoubler d'efforts en matière de sensibilisation, afin d'arrêter cette hécatombe quotidienne sur nos routes aux conséquences très sérieuses", a-t-il plaidé

BLIDA. CONSERVATION DES FORÊTS

Plantation de plus de 7.000 arbustes

Une campagne de plantation de plus de 7.000 arbustes de diverses essences forestières, a été lancée mardi par la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, à l'occasion de la Journée internationale de la montagne (11 décembre), a-t-on appris de cette direction. Cette opération de reboisement a été organisée dans la région de "Tanfast", sur les hauteurs de la commune de Chiffa, avec la participation de plusieurs secteurs et autres associations actives du domaine et de la famille révolutionnaire, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la montagne et la commémoration du 63ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a indiqué à l'APS le conservateur local des forêts, Mohamed Mokadem. Il a fait part de la mise en terre, à l'occasion de la Journée internationale de la montagne, célébrée cette année sous le signe "Restaurer les écosystèmes de montagne", de 300 plants de cèdres de l'Atlantique, adaptés à cette région, et de 200 plants de chênes-lièges verts. L'opération se poursuivra, jusqu'à demain mercredi, à travers nombre de zones montagneuses de la wilaya, par la mise en terre de plus de 6.500 autres arbustes, a ajouté le même responsable. L'opportunité a également permis aux responsables du secteur des forêts de sensibiliser les habitants des zones montagneuses et les visiteurs à l'importance de préserver le patrimoine forestier dans le but de restaurer les écosystèmes spécifiques à chaque région. A noter que la wilaya de Blida a bénéficié, au titre de l'exercice en cours, d'un programme portant plantation de 100.000 arbustes jusqu'à fin mars prochain, aux fins de repeupler les zones forestières affectées par les incendies de ces dernières années.

EL-OUED. 7E SALON NATIONAL

"AGRO SOUF"

Plus de 90 exposants attendus au rendez-vous

Plus de 90 exposants sont attendus pour participer à la 7ème édition du Salon national de l'agriculture saharienne "Agro Souf" prévu du 18 au 21 décembre courant à El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs. Cet événement économique, verra la participation des opérateurs économique nationaux publics et privés qui ont joué un rôle pivot dans le développement de l'agriculture saharienne en termes d'amélioration du rendement de la production végétale et animale, a indiqué à l'APS le directeur général de l'entreprise organisatrice du salon, "El-Fahd Expo", Fayçal Houamdi. Des organismes administratifs, banques et compagnies d'assurances, prendront part eux aussi à cette nouvelle édition pour faire connaître les facilités accordées par l'Etat aux agriculteurs en matière d'accès aux crédits bancaires et d'assurance agricole, a-t-il fait savoir. La 7e édition du Salon sera marquée également par la participation pour la première fois de plusieurs bureaux d'études agricoles ainsi que des opérateurs étrangers (Tunisie, Italie, France) versés dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et médicaments à usage vétérinaire, a ajouté M. Houamdi. Le programme du salon prévoit, en outre, l'organisation en coordination avec l'Ecole supérieure d'agronomie de l'Université "Chahid Hamma Lakhdar" à El-Oued, d'une rencontre sur les cultures stratégiques, selon l'interlocuteur. Initié par l'entreprise "El-Fahd Expo" avec le concours de la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued, le Salon national de l'agriculture saharienne a pour objectif de mettre en avant les potentialités que recèle la région et les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets désireux d'investir dans l'agriculture saharienne, en application des directives des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance et diminuer la facture d'importation, ont

AÏN-DEFLA. HABITAT

La réalisation de 1.500 LPL lancée dans sa totalité

La réalisation du quota de 1.500 logements publics locatifs (LPL) inscrit au profit de la wilaya d'Aïn Defla au titre du nouveau programme de 2023, a été lancée dans sa totalité, a-t-on appris des services de la wilaya. Le dernier projet consistant à la réalisation de 50 logements LPL a été lancé aujourd'hui, jeudi, dans la commune de Hoceinia, à l'est d'Aïn Defla, par le wali Abdelghani Filali, qui a indiqué que ce programme des 1.500 logements réparti sur 12 communes devait répondre "provisoirement à la demande en attendant de trouver une solution à la pénurie du foncier à travers la révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)". Le premier chef de l'exécutif a souligné que le respect des engagements tenus, à savoir lancer le programme de logement dans l'année de son inscription, constitue "une chance pour la wilaya quant au quota de logement qui lui sera réservé pour le programme de l'année prochaine". Il a ajouté que le travail doit être concentré à présent sur le lancement dans les meilleurs délais du programme du logement participatif aidé (LPA) et le suivi du programme des 2.500 unités de l'habitat rural. Le wali a insisté lors de ses différentes visites sur le respect des délais de réalisation des 1.500 logements LPL, appelant les responsables des entreprises à accélérer la cadence des travaux afin de livrer le programme dans le délai d'une année. Quant au programme de la formule location-vente (AADL), M. Filali avait déclaré récemment que 700 logements, notamment 480 unités à Khemis Miliana et 200 unités à El Abadia, seront livrés début 2024. Souligné les organisateurs.

EN HOMMAGE À LA MARTYRE DE LA RÉVOLUTION

Fresque artistique à l'effigie de Malika Gaïd à Sétif

Une fresque artistique retraçant le parcours, le combat, la résistance et le sacrifice de la martyre Malika Gaïd, présentée pour la première fois, durant la soirée de lundi dernier, sur les planches de la salle de spectacles de la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, a tenu le public en haleine durant plus d'une heure.

L'assistance, fort nombreuse, s'est trouvée plongée dans la vie combattante de cette jeune fille d'un peu plus de 20 ans, infirmière de son état, obnubilée par l'indépendance de son pays, qui rejoignit les maquis de la Révolution en 1956 où elle lutta les armes à la main avant de tomber, le 26 juin 1958, au champ d'honneur, près de M'Chedallah, sur le territoire de l'actuelle wilaya de Bouira. Cette fresque épique, interprétée en présence, également, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, débute par un tableau dédié spécialement à la lutte des femmes algériennes durant la guerre de libération nationale. Un tableau consistant en un dialogue entre l'un des symboles du combat de la femme, Lalla Fatma N'soumeur, avec un officier de l'armée d'occupation. Réalisé par Aïssa Djirar et présenté à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, le spectacle dont le titre original est «Malika, luna (infirmière en Tamazight) de la gloire», et dont le casting est constitué de 29 comédiens, est produit par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, en coordination avec une association locale. Le public, attentif, absorbé, souvent ému, a suivi le cheminement truffé de bravoure et d'actes d'héroïsme de la Chahida Malika Gaïd qui fut une icône du combat de la femme algérienne pour l'indépendance. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, Hachemi Amer, a souligné que ses services continueront de soutenir la production de telles œuvres qui immortalisent les exploits et les sacrifices des héros de la Révolution.

En marge de cette performance artistique, une amie de la Chahida, la Moudjahida Yamina Cherrad, en l'occurrence (auteure du livre «6 ans au maquis»), a rappelé qu'elle fut la camarade de classe de Malika Gaïd à l'école d'infirmières de Sétif. Ayant également côtoyé la Martyre au



Ph: DR

maquis, elle a affirmé à l'APS que, « Malika Gaïd n'avait que les mots sacrifice et indépendance sur les lèvres ». Pour rappel, la Martyre Malika Gaïd est née le 24 août 1933 dans l'un des quartiers populaires d'Alger, Belcourt en l'occurrence (aujourd'hui Belouizdad). Après des études primaires, en 1939, elle s'installe à Bordj Bou Arréridj en 1942 où elle obtient son certificat d'études primaires en 1947, avant de se voir décerner, en 1953, un diplôme d'infirmière.

C'est à cette période qu'elle se mit à songer à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale, afin de concrétiser son ambition de toujours, depuis qu'elle était enfant, de combattre pour l'indépen-

dance de son pays. Consciente du fait que la Révolution avait besoin d'infirmières, elle attendit impatiemment un signe du destin pour franchir le pas et rejoindre les maquis.

Ce signe vient le 13 juin 1955, lorsqu'elle reçoit un appel du colonel Amirouche qui lui demande de rejoindre les combattants de l'ALN. Elle répond avec enthousiasme à l'appel et rejoint les maquis où elle combattra avec bravoure jusqu'au 26 juin 1958, jour qui la verra tomber, les armes à la main, au champ d'honneur dans la région de M'Chedallah, non loin de Bouira. Elle avait à peine 23 ans.

L.Zeggane

AFRIQUE DU SUD

Mort à 36 ans de la chanteuse d'afro-pop Zahara

La chanteuse sud-africaine d'afro-pop Zahara est morte à l'âge de 36 ans dans la nuit de lundi à mardi, ont annoncé le gouvernement et sa maison de disques. Chantant en anglais et dans sa langue maternelle le xhosa, une des langues officielles d'Afrique du Sud, Zahara était souvent comparée, pour son style et sa voix, à l'artiste américaine Tracy Chapman. La chanteuse, de son vrai nom Bulelwa Mkutukana, s'est éteinte dans un hôpital de Johannesburg. Elle avait signé cinq albums et remporté 17 South African Music Awards. "Je suis très attristé par le décès de @ZaharaSA", a déclaré tard lundi le ministre sud-africain de la Culture, Zizi Kodwa, sur la plateforme X. "Zahara et sa guitare ont eu un impact incroyable et durable sur la musique sud-africaine", a-t-il ajouté. Sa maison de disques, Warner Music Africa, a également déclaré être "en deuil". La chanteuse avait été hospitalisée le mois dernier "à la suite de douleurs", selon la famille. Elle avait fait publiquement état de son combat contre son addiction à l'alcool, et son manager avait révélé en 2019 qu'elle souffrait d'une maladie du foie. Originaire d'un village proche d'East London (sud-est) et issue d'un milieu modeste, Zahara avait connu le succès dès son premier album "Loliwe" en 2011, explosant les ventes en un temps record. Elle avait commencé le chant dans des chorales et appris à jouer de la guitare en autodidacte. Sa voix et son style étaient souvent comparés à ceux des chanteuses américaines Tracy Chapman et India Arie, et britannique Joan Armatrading. Elle avait notamment été invitée aux côtés de Hugh Masekela, James Ingram et Lauryn Hill au plus grand festival de jazz d'Afrique au Cap en 2012.

ÉTATS-UNIS

La tête de "E.T." et le peignoir de "Big Lebowski" aux enchères

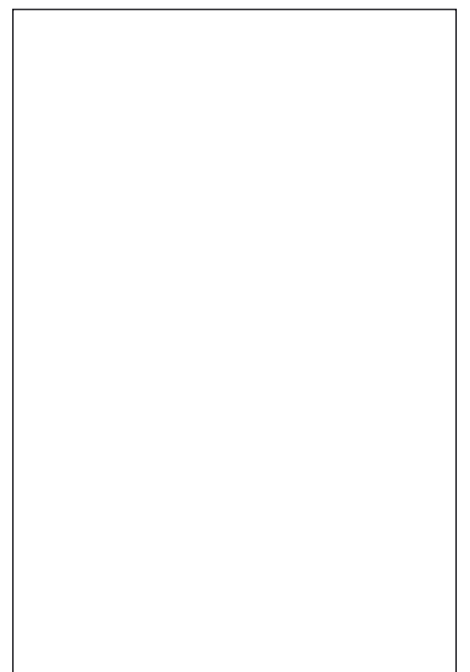
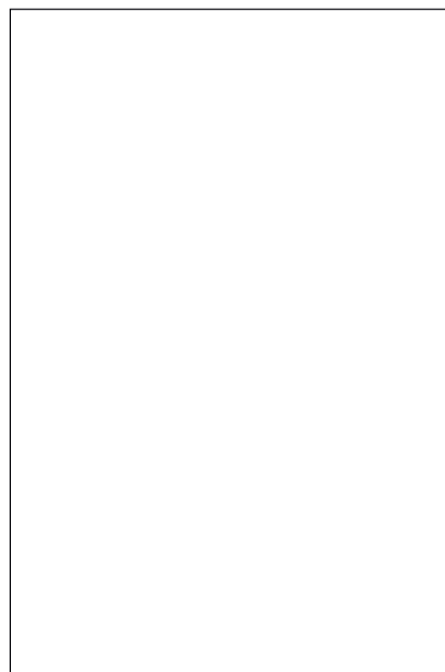
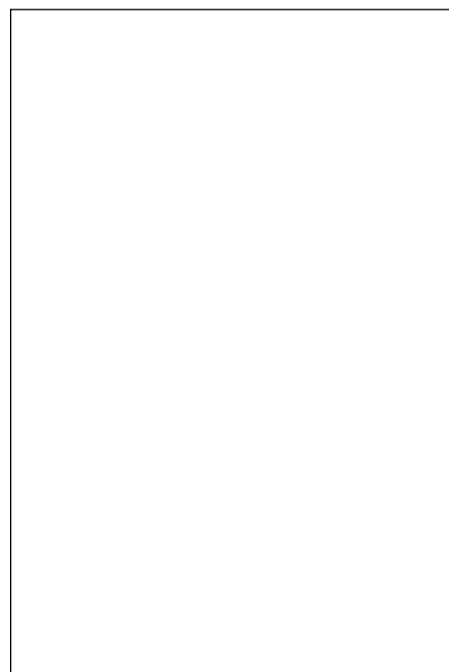
L'inoubliable tête de "E.T.", l'icône peignoir de "Big Lebowski" ou encore le chemisier des fiançailles de la princesse Diana seront mis en vente le week-end prochain aux États-Unis, dans le cadre d'enchères consacrées aux "légendes d'Hollywood". "Hollywood Legends" se déroulera de jeudi à dimanche à Beverly Hills, à Los Angeles, avec des milliers d'objets cultes dévoilés

lundi à la presse. "Ces objets sont désormais considérés comme une catégorie d'actifs et non plus seulement comme des souvenirs ou un moment de notre vie", a affirmé à l'AFP Martin Nolan, directeur général de la maison de vente aux enchères Julien's Auctions. "C'est beaucoup plus amusant que des actions ou des obligations, ou que beaucoup d'autres choses que vous avez dans votre porte-

feuille d'investissement", a-t-il souligné. Parmi ces "actifs", figure un modèle de la tête de l'extraterrestre "E.T.", le film emblématique de Steven Spielberg, dont le prix pourrait atteindre un million de dollars, selon Martin Nolan. Quant au film culte des frères Coen, "The Big Lebowski", le peignoir du personnage incarné par Jeff Bridges devrait atteindre 50.000 dollars. Le chemisier que la princesse

Diana portait sur la photo de ses fiançailles en 1981 sera également mis en vente et les organisateurs estiment qu'il pourrait rapporter jusqu'à 100.000 dollars. Parmi les autres objets proposés à la vente figurent une veste portée par Audrey Hepburn dans "Charade" (1963) et le fameux ordinateur de Carrie Bradshaw, le personnage de Sarah Jessica Parker dans "Sex and the City".

PUB



Béchar : saisie de 39 kg de kif traité

Les éléments de la brigade anti-stupéfiants relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béchar ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'importation et la commercialisation illégale de drogues, composé de trois individus, et saisi 39 kg de kif traité, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel organisé activant dans le trafic de drogues via les frontières Ouest du pays, les mêmes services ont entamé une enquête qui s'est soldée par la localisation de l'endroit où se trouvent les membres de ce réseau criminel et leur véhicule touristique utilisé dans ce trafic, a-t-on précisé. L'intervention des éléments de la brigade anti-stupéfiants a permis l'arrestation sur place de trois personnes suspectées et la saisie d'une quantité de 39 kg de kif traité qui était dissimulée dans le véhicule en question, a ajouté la même source. Après achèvement des procédures légales, les trois mis en cause âgés entre 23 et 54 ans, ont été déferés devant le parquet territorialement compétent.

Saisie de 8 quintaux de pois chiche importés à Mila

Les éléments de brigade de la Gendarmerie nationale d'Oued Seggan (Mila) ont saisi 8 quintaux de pois chiche d'importation et arrêté 3 personnes, apprend-on mardi des services du groupement de wilaya de corps constitué. Selon la même source, les éléments de la brigade exploitant des informations sur les activités de deux personnes s'adonnant au commerce illicite de légumes secs ont suivi les déplacements des suspects parvenant à interpeler un véhicule utilitaire à la cité Benbadis dans la commune d'Oued Seggan transportant 16 sacs de pois chiche pesant 8 quintaux sans documents justificatifs ont et à arrêter les deux suspects. Au cours de l'enquête, les mis en cause a indiqué avoir acquis cette quantité auprès d'un grossiste qui a reconnu leur avoir vendu cette quantité sans facture et sans exiger un registre de commerce et a été arrêté, selon la même source.

Secousse tellurique de magnitude 3,1 dans la wilaya de Chlef

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mercredi à 11h24 dans la wilaya de Chlef, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord-est d'Ouled Ben Abdelkader dans la même wilaya, précise la même source.

Oran : le salon de l'automobile et de la moto du 29 décembre au 3 janvier

Le Salon national de l'automobile et de la moto se tiendra du 29 décembre au 3 janvier prochain à Oran, a annoncé mardi le wali d'Oran. M. Saïd Sayoud a déclaré, en marge de l'ouverture d'une rencontre arabe sur les inventions et innovations des jeunes, que "le retour de ce genre de manifestations à l'activité, contribuerait au renforcement de la mobilité et à la dynamique économique du pays".

Ce salon, dont la dernière édition remonte à 2018, constitue un espace pour mettre en avant l'industrie automobile nationale et donne également un aperçu de la plupart des marques automobiles produites et commercialisées en Algérie. Cette manifestation économique attire un grand nombre de visiteurs ordinaires et professionnels, ainsi que ceux souhaitant explorer le nouveau monde de l'auto-



mobile pour découvrir les marques automobiles internationales de dernière génération aux côtés de leurs prédécesseurs de la même marque. La nouvelle édition de ce salon aura lieu au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", a-t-on indiqué. L'industrie automobile en Algérie connaît une dynamique palpable, depuis quelques mois, en témoigne

l'inauguration de l'usine de véhicules de la marque italienne Fiat, lundi à Oran par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Ce projet structurant a été réalisé en un temps record, sachant que les travaux de sa construction ont été entamés en novembre 2022, après la signature de la convention-cadre, en octobre 2022, entre

le ministère de l'Industrie et le groupe Stellantis, qui occupe le 4e rang mondial dans la construction automobile et regroupant 12 marques dont Fiat. Le Groupe Stellantis avait indiqué que la capacité de production de l'usine, dans une première étape, est de 60 000 véhicules/an, pour atteindre 90.000 véhicules/an, dans une deuxième étape. L'usine Fiat de Tafraoui (Oran) produira trois types de véhicules (modèles) jusqu'en 2026, tandis que la production d'un quatrième modèle verra le jour, en 2029. Plusieurs concessionnaires de voitures ont bénéficié, récemment, d'autorisations par le ministère concerné pour importer des véhicules de certains pays européens et asiatiques, en attendant le lancement de leur fabrication en Algérie, conformément aux cahiers des charges et avec un taux d'intégration technique significatif.

Migration clandestine: arrestation de 20 individus dans trois wilayas

Les services de Police ont arrêté, le week-end dernier dans les wilayas de Relizane, de M'sila et d'Alger, 20 individus qui étaient en passe d'organiser des traversées clandestines par opérations distinctes, qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, ont permis de saisir "quatre passeports et du matériel de navigation maritime". Les mis en cause ont été déferés devant les juridictions compétentes, précise le communiqué.

L'été 2023 dans l'Arctique a été le plus chaud jamais enregistré

L'été 2023 a été le plus chaud jamais enregistré dans l'Arctique, selon un rapport américain de référence, qui dresse un tableau alarmant de cette région du monde, particulièrement soumise aux effets du réchauffement climatique. Ce document annuel, publié mardi par l'Agence atmosphérique et océanique américaine (NOAA), souligne notamment l'ampleur des incendies record qui ont frappé le Canada durant l'été, et la fonte poursuivie de la calotte glaciaire du Groenland. L'année passée (d'octobre 2022 à septembre 2023) a été la sixième plus chaude depuis 1900 dans l'Arctique. Mais l'été (juillet à septembre) y a battu un record, avec une



température moyenne de 6,4°C. "Le message primordial du rapport cette année, est qu'il est temps d'agir", a déclaré dans un communiqué Rick Spinrad, le chef de NOAA. "En tant que nation et communauté mon-

diale, nous devons considérablement réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont à l'origine de ces changements", a-t-il ajouté. Globalement, l'année 2023 sera la plus chaude de l'histoire, a prédit plus tôt ce

mois-ci le service européen Copernicus. L'Arctique est touchée par un phénomène appelé "amplification arctique", qui veut que cette région se réchauffe plus vite que les latitudes moyennes. Plus de 80 experts de 13 pays ont contribué à ce rapport, publié chaque année depuis 18 ans. Ils se sont attardés sur les changements observés concernant les précipitations, qui ont été plus élevées que la normale en moyenne, mais avec des différences régionales importantes.

Accidents de la route: Un mort et 184 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 184 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, une femme âgée de 50 ans est décédée intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans son domicile à Oum El-Bouaghi. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations à travers les wilayas de Ghardaïa, Alger et Bouira. Ils sont intervenus également pour porter secours à 3 personnes brûlées au 2e degré suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane, suivie d'un incendie dans une habitation dans la commune de Sidi Ammar, wilaya d'Annaba.

MISE AUX POINGS
 «Le Président de la République a placé le citoyen au centre de ses intérêts à travers la mise en place de politiques visant à lui assurer une vie digne dans un environnement exempt de risques»
Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad



Le Courrier
 d'Algérie

Quotidien national d'information
 Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. :

023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

023 70 94 26

Fax. :

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE
 S'ADRESSER A : l'Entreprise
 Nationale de communication,
 d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73

76 78 / 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz »

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

SALAIRES

Une hausse de 47% dès janvier 2024

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a assuré mardi soir que la hausse des salaires prévue en 2024 sera de 47%.

Le ministre qui s'est exprimé sur un plateau de la télévision publique, a rappelé que les salaires ont été revus à la hausse 5 fois depuis 2020 jusqu'à 2024, ajoutant que ces hausses ont profité à 2,8 millions de fonctionnaires. Dans le contexte et en application des instructions du président Tebboune, les hausses ont également touché l'allocation chômage qui est passée de 13 000 à 15 000 DA ainsi que les pensions de retraite et ce, au profit de 8 millions de bénéficiaires.

Pour rappel, le ministre des Finances, Laaziz Faïd avait indiqué en septembre dernier que le budget 2024 comprendra de nouvelles augmentations salariales promises par le président Tebboune, ainsi que de nouvelles mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens algériens. Les augmentations salariales déjà appliquées et celles à venir concernent 2,8



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb

millions employés des administrations publiques. À noter également que les pensions de retraite et l'allocation chômage avaient été revalorisées. Pour les travailleurs du secteur économique, ils bénéficieront des augmentations dans le cadre de la révision des conventions collectives conclues entre l'opérateur et le partenaire social, avait expliqué l'ex-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,

Youcef Cherfa, (nommé récemment ministre de l'Agriculture et du Développement rural, ndlr).

31 000 BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION CHÔMAGE INSTALLÉS DANS DES POSTES DE TRAVAIL

Par ailleurs, le ministre du Travail a fait savoir que pas moins de 31 000 bénéficiaires de l'allocation chômage ont été installés dans des postes de travail rappelant que cette allocation a été instaurée pour préserver la dignité des personnes qui sont au chômage. Bentaleb a ajouté dans ce contexte que sur les 2 millions bénéficiaires de cette allocation, 300 000 d'entre eux ont été orientés vers la formation ce qui augmentera leur chance de trouver un emploi.

Ania Nch

TRANSPORT AÉRIEN

Les vols domestiques et internationaux renforcés

Le nombre de vols domestiques et internationaux sera renforcé en application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'assurer une meilleure prise en charge des déplacements des citoyens. Dans un communiqué de presse, le ministère des Transports a fait état de la reprise du vol «Alger-Madrid-Alger» à raison de deux vols par semaine, tandis que le nombre de vols sur la ligne «Alger-Barcelone-Alger» passera de quatre vols à sept vols par semaine. Selon la source, les dessertes vers le Liban et la Syrie seront relancées comme suit : «Alger-Beyrouth-Damas-Alger» à raison d'un vol par semaine à partir du 21 décembre, sachant que le nombre de vol sur cette ligne passera à deux vols par semaine, à partir du 9 janvier prochain. En application des orientations données par le Président de la République lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf relatives à la prise en charge des préoccupations et des déplacements des citoyens de et vers le grand Sud, le ministère a annoncé le lancement d'une nouvelle ligne Alger-Tindouf-Adrar-Alger. L'exploitation commerciale de cette ligne est prévue «à partir du 17 décembre à raison d'un vol par semaine, avant d'augmenter le nombre de vols progressivement durant les prochaines semaines», a conclu le communiqué.

Sarah O.

JOURNALISTES SPORTIFS EN MISSION

50% de réduction sur les prix des billets d'avion

Une convention-cadre a été signée, mardi, par le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab et le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, portant sur des réductions des prix des billets d'avion au profit des journalistes sportifs chargés de la couverture de compétitions sportives africaines. Cette mesure intervient dans le cadre de l'application des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncées le 3 décembre 2023 lors de la cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel. Un communiqué du ministère de la Communication souligne, qu'en vertu de cette convention, qui est d'une durée de cinq ans renouvelable, «les médias

souhaitant assurer la couverture des compétitions sportives africaines bénéficieront de réductions sur les prix des billets d'avion pour les vols extérieurs allant jusqu'à 50% hors taxes, à condition de présenter un ordre de mission émis par le média concerné par la couverture de l'événement ou de l'activité», selon la même source. Précisant que, «cette convention engage les médias nationaux bénéficiaires des réductions sur les billets d'avion à mettre en exergue le rôle d'Air Algérie dans la garantie de la couverture des compétitions sportives et à promouvoir le droit d'accès du public aux actualités sportives à la source et en temps réel», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

Un projet de loi sur les assurances examiné

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre. Un avant-projet de loi relative aux assurances a été ainsi examiné en première lecture dans le cadre des réformes du secteur financier et bancaire et l'adaptation de son cadre légal avec les réformes économiques en cours. Le projet de texte proposé vise à actualiser la législation relative aux assurances et à promouvoir la gouvernance de ce secteur, notamment à travers le renforcement de la fonction de régulation, ainsi que la mise en place du fondement juridique de l'assurance (Takaful) et l'adaptation avec les évolutions que connaît l'activité des assurances, précise le texte. Le Gouvernement a également examiné les moyens de renforcer le cadre réglementaire relatif aux modalités de disposition des substances saisies ou confisquées dans le cadre de la prévention de l'usage des stupéfiants et des substances psychotropes, et ce dans le cadre de la consolidation des efforts de l'État en la matière. Un projet de décret exécutif destiné à la réalisation des projets publics de développement qui revêtent un intérêt économique et social, s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la qualité du service public de proximité et la prise en charge des préoccupations des citoyens a été également examiné lors de cette réunion.

B. O.

7^È SOMMET DU GECF À ALGER

Le président Tebboune préside une réunion préparatoire

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion préparatoire du 7^e Sommet des chefs d'États et de Gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars 2024 à Alger, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une réunion préparatoire du 7^e Sommet des chefs d'États et de Gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars 2024 à Alger", précise le communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

